



prestation a une association

Par **taz05**, le **04/02/2012** à **15:51**

Nous venons de passer en service prestataire et l'association dont nous avons fait confiance ne nous a pas fait de devis comme dit ce pub mais en plus nous demande 800 euro de plus que leur tarif en vigueur je suis désespéré de cette situation pouvez-vous m'aider sachant que cette association intervient dans le cadre de nous apporter des aides de vie merci de nous aider vous êtes notre seule aide à ce jour

Par **P.M.**, le **04/02/2012** à **17:10**

Bonjour,

Je ne pense pas que ce sujet concerne le Droit du travail, forum sur lequel il se trouve...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une association de consommateurs ou de la Maison de la Justice de votre ville ou de celle proche...